Présentation du budget 2015
À la croisée des chemins

Budget 2015

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Chères hilairemontaises, Chers hilairemontais,

L'année 2015 marquera l'histoire de Mont-Saint-Hilaire. En effet, nous nous trouvons aujourd'hui à la croisée des chemins. Comme nous l'avons présenté au budget le 15 décembre dernier, la Ville fait face à des défis extrêmement importants.

En résumé, la **hausse des revenus est pratiquement nulle** puisqu'elle ne représente qu'un centième de 1 % (3 400 $ sur un budget de 31,8 millions $). Cette situation est en grande partie due à la pause que nous prenons dans le développement immobilier de la Ville. Cette pause a été demandée par les citoyens, et nous la partageons : elle servira à planifier l'aménagement de notre Ville. En même temps, nous devons répondre à nos obligations **envers les organismes régionaux** qui donnent des services, alors que les quotes-parts (ce qu'on doit payer) sont en hausse de 3,34 %. Pour ce qui est de **l'administration de la Ville**, il y a des hausses inévitables, ne serait-ce que par l'effet de l'inflation de 2,2 % (octobre 2014). À la Ville, nous avons limité la hausse de nos dépenses dans nos services à 1,98 % (sous l'inflation).

Nous avons donc travaillé extrêmement fort pour offrir à la communauté un budget qui permettra de ne pas couper de service, tout en répondant aux exigences de notre situation particulière, soit : pas de hausse de nouveaux revenus et hausse des dépenses.

Ce budget, nous le voulions responsable. Aussi, avec une hausse du compte de taxes à 3,59 % (ou 111 $ pour une maison moyenne de 382 900 $), nous contrôlons nos dépenses et nous gardons notre offre de services diversifiée et de qualité tout en préservant nos actifs et nos infrastructures. À noter que plus du **2/3 des propriétaires auront une hausse inférieure à 111 $** puisque plus des 2/3 des propriétés de la Ville ont une évaluation inférieure à 383 000 $.

Nous poursuivrons aussi notre travail pour **améliorer les services aux citoyens**. Le service à la clientèle sera une priorité et un nouveau site Internet, avec de nouveaux services en ligne, vous sera offert cette année.

Pacte fiscal

Cela dit, nous avons dû prendre une décision face au pacte fiscal de Québec : ajouter 1 % à la hausse déjà prévue de 3,59 %, ou trouver le moyen d'absorber les 300 000 $ que cela représente globalement. En considérant l'aspect transitoire de ce pacte et en misant, comme l'ensemble de nos collègues des municipalités du Québec, sur les négociations qui mèneront au nouveau pacte en 2016, nous avons choisi de ne pas taxer les impacts du pacte fiscal transitoire de cette année.

Investissements majeurs à venir

Maintenant, la Ville de Mont-Saint-Hilaire doit prévoir des investissements majeurs dès 2016. On parle de réfections au niveau de la voirie, des infrastructures d'aqueduc et d'égout, de la construction essentielle de la nouvelle caserne incendie, de l'acquisition et du renouvellement de plusieurs équipements (ex. : surpresseur, station de pompage, équipements en sécurité incendie), du maintien de nos bâtiments (hôtel de ville, école Sacré-cœur et autres). Il est aussi question de compléter l'aménagement de nos parcs et de pistes multifonctionnelles.

À la croisée des chemins

Bref, nos nouveaux revenus sont pratiquement nuls, nous devons assumer des hausses de coûts et, comme nous venons de le voir, nous avons d'importants besoins en immobilisations. C'est pourquoi nous devons, ensemble, nous questionner sur la manière dont nous voudrons développer notre Ville. Nous devrons le faire en tenant compte des orientations du 21e siècle et dans le cadre du PMAD. Il y a donc un rendez-vous collectif qui se présente à notre communauté.

Aussi, le Conseil souhaite mettre en œuvre un processus consultatif en 2015. Nous travaillons présentement à établir les modalités de cet important exercice collectif. Soyez assurés que tous les citoyens seront informés de ces modalités ainsi que des thèmes qui seront discutés.

Cordiales salutations,

Le maire
Yves Corriveau